



**HAUTE-SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°74-2022-308

PUBLIÉ LE 4 OCTOBRE 2022

# Sommaire

## **74\_Préf\_Préfecture de Haute-Savoie / Pôle accueil courrier**

74-2022-10-03-00005 - Arrêté portant désignation des membres de la commission d'expulsion (1 page)

Page 3

74\_Préf\_Préfecture de Haute-Savoie

74-2022-10-03-00005

Arrêté portant désignation des membres de la  
commission d'expulsion



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ  
ET DE L'IMMIGRATION

Bureau du contentieux des étrangers

Annecy, le 03/10/2022

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

**Arrêté portant désignation des membres de la commission d'expulsion.**

**VU** le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile et notamment les articles L. 632-1 et L. 632-2;

**VU** le décret n°2007-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du Président de la République du 20 juillet 2022 portant nomination de Monsieur Yves LE BRETON, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

**VU** l'arrêté du 17 janvier 2019 portant désignation des membres de la commission d'expulsion de la Haute-Savoie ;

**VU** la désignation du président du Tribunal judiciaire d'Annecy en date du 03 octobre 2022 ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de désigner les personnes habilitées à siéger à la commission d'expulsion ;

**SUR** la proposition de Monsieur le Secrétaire général de la préfecture ;

**ARRETE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Les membres siégeant à la commission d'expulsion de la Haute-Savoie sont désignés ci-après :

- Madame Christine WAUQUIER, vice-présidente du Tribunal judiciaire d'Annecy, présidente ;
- Madame Anne MEISSIREL, vice-présidente du Tribunal judiciaire d'Annecy, présidente suppléante ;
- Madame Joséphine DROY, juge au Tribunal judiciaire d'Annecy, titulaire ;
- Madame Karine GUILLOUX, juge au Tribunal judiciaire d'Annecy, suppléante ;
- Madame Julie HOLZEM, premier conseiller au Tribunal administratif de Grenoble, titulaire
- Madame Alexandra BEDELET, premier conseiller au Tribunal administratif de Grenoble, suppléante.

**ARTICLE 2** : Les dispositions de l'arrêté du 17 janvier 2019 sont abrogées.

**ARTICLE 3** : Le Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Préfet,

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

**Thomas FAUCONNIER**